



## **Le Foyer socio-éducatif a pour principaux objectifs de favoriser les actions éducatives, culturelles, sociales et pédagogiques du collège.**

*Le foyer socio-éducatif est une association régie par la loi 1901 sur les associations à but non-lucratif.*

Il contribue au développement de la vie collective en aidant au financement et à l'organisation de différentes actions menées au sein du collège telles que :

- Voyages scolaires et sorties scolaires
- Gestion des photos de classe
- Achat de jeux de société et d'extérieur (matériel pour le foyer, matériel pour les clubs ou les jeux de cour tels que le basket, le football ou le tennis de table)
- Organisation de soirées dansantes
- Participation à des manifestations culturelles et sportives (concours de mathématiques, prix des jeunes lecteurs, course contre la faim...)
- Récompenses pour les élèves méritants, pour les gagnants des concours...

Pour faire face à ces dépenses le foyer s'appuie sur différentes sources de recettes : les cotisations des élèves, la subvention de la communauté de communes et des mairies avoisinantes et quelques ressources annexes de financement comme la vente des photos de classe, la vente de gâteaux et objets divers lors des rencontres parents-professeurs...

### **Pourquoi est-il important d'adhérer au foyer ?**

***L'adhésion annuelle au FSE ne coûte que 6€*** et permet à l'élève adhérent, grâce à une pastille collée sur le carnet de liaison en début d'année, d'accéder au foyer (actuellement en salle J.Dumont) et de se voir offrir certains objets (pochette, masque, gobelet...) lors des événements et manifestations organisés tout au long de l'année. Plus il y a d'élèves adhérent, plus le foyer dispose d'une somme d'argent importante pour aider à financer ces actions profitables à l'ensemble des collégiens.

***L'adhésion n'est pas obligatoire, néanmoins, chaque élève qui adhère au FSE fait un premier pas dans la vie associative, créatrice de lien social.*** Adhérer au foyer est donc avant tout un acte citoyen et joue un rôle dans l'apprentissage de la vie en société.

**Pour adhérer en ligne, il suffit de suivre le lien suivant :**

<https://www.helloasso.com/associations/fse-college-henry-de-montherlant/adhesions/adhesion-fse>

Si vous ne pouvez pas adhérer en ligne, voici un bulletin à imprimer et compléter pour la rentrée prochaine. (ou à recopier sur papier libre)

---

**Bulletin d'adhésion à donner au professeur principal de votre enfant à la rentrée 2022**

Je, soussigné(e), ..... souhaite que  
**mon enfant** ....., inscrit en classe de .....  
pour la rentrée prochaine (année 2022/2023) **adhère au Foyer Socio-Educatif du Collège  
Henry de Montherlant de Neuilly-en-Thelle.**

**Je joins à ce bulletin d'adhésion une participation financière de 6€ :**

- En espèces (cocher la case si vous souhaitez recevoir un reçu )
- Par chèque (à l'ordre suivant : FSE du collège Henry de Montherlant)

Le ..... / ..... / 2022